

mêmes des tempêtes, et laissons-les murmurer contre leurs sauveurs."

Nous pourrions multiplier les citations. Les libéraux catholiques du Canada protestent sans cesse de leur dévouement à la religion de Jésus-Christ alors qu'ils font la guerre aux ministres de cette religion ; ils se déclarent les défenseurs de l'Eglise, alors qu'ils ruinent son autorité et entravent sa liberté ; au moment même où on les surprend à lancer des bombes sur la cité de Dieu, ils protestent de leur amour pour elle. Hypocrisie !

DOM BENOIT.

La crise ritualiste en Angleterre

(Suite.)

V

Les ritualistes ne courbèrent pas la tête devant l'orage. Dans la discussion à la Chambre haute, lord Halifax avait parlé franchement, comme il l'a toujours fait. Son attitude s'affirma d'une façon plus générale dans son article sur la *Crise présente dans l'Eglise d'Angleterre*, paru en février dans le *Nineteenth Century*. Après avoir fait l'historique du mouvement ritualiste, il y examine les principes sur lesquels s'appuient les adversaires et les forces très hétérogènes dont ils disposent. A la conception étroite de ceux qui ne veulent rien voir de bon dans la pratique et l'enseignement de l'Eglise romaine, qui prétendent ne dater que de la Réforme, qui donnent au *Prayer Book*, aux Articles d'Elisabeth, et à tous les formulaires de l'Eglise anglicane un sens protestant et une portée exclusive, il oppose la conception plus large et plus noble de ceux qui, croyant à un lien non interrompu de continuité entre l'Eglise jadis fondée par saint Augustin et l'Eglise actuelle d'Angleterre, soutiennent que celle-ci ne saurait se permettre une attitude d'indépendance ou d'indifférence par rapport à l'enseignement du reste de la chrétienté, et qu'elle ne saurait davantage se considérer d'une façon absolue comme déliée de toute obligation à l'égard des règles, des décisions doctrinales et des observances rituelles, jadis portées ou fixées pour la direction spirituelle de ses membres.

Grâce à cette conception, grâce aussi à certaines considérations historiques sur la situation du clergé à l'avènement d'Elisabeth, le noble lord prétend justifier, sans sortir de la loi ni de la loyauté, les pratiques ritualistes incriminées : tels, les ornements eucharistiques, et, plus particulièrement, la réserve du Saint Sa-

(1)
que je ne
lawless ?